



Parc national  
de la Guadeloupe

# Rapport d'activité de l'établissement public du parc national de la Guadeloupe

## Année 2011

Parc national de la Guadeloupe  
Habitation Beausoleil - Montéran - 97120 Saint-Claude



# Sommaire

## Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Protéger la forêt tropicale humide et les écosystèmes aquatiques et conserver le patrimoine naturel de la Basse-Terre.....	4
2.1 Assurer l'intégrité du patrimoine naturel forestier.....	4
2.2 Suivre l'évolution du massif forestier.....	4
2.3 Conserver les rivières de la Basse-Terre.....	5
3. Contribuer au retour du lamantin dans le Grand-Cul-de-Sac-marin.....	6
3.1 Assurer l'intégrité des espaces marins et littoraux.....	6
3.2 Étudier et décrire le fonctionnement écologique général du Grand Cul de Sac marin.....	6
3.3 Contribuer à la gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul de Sac marin.....	7
3.4 Mobiliser la population et les acteurs locaux sur le projet "Lamantin".....	7
3.5 Développer un programme de coopération internationale sur le thème du Lamantin.....	8
4. Mettre en place la gestion des nouveaux territoires de compétence du parc national.....	9
5. Faire découvrir les espaces protégés de la Basse-Terre et du Grand-Cul-de-Sac-marin.....	10
5.1 Aménager les "grands sites" touristiques.....	10
5.2 Aménager et gérer l'infrastructure de découverte des espaces naturels de la Basse-Terre et du Grand Cul de sac marin.....	10
5.3 Soutenir les pratiques écotouristiques.....	11
5.4 Éditer des documents d'informations touristiques relatifs aux espaces gérés par le PNG.....	11
6. Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel.....	12
6.1 Accueillir les habitants de la Guadeloupe.....	12
6.2 Développer une politique de communication en direction de la population locale.....	12
6.3 La pédagogie de l'environnement.....	13
6.4 Élaborer la première charte du parc national.....	14
6.5 Aider les acteurs locaux pour promouvoir un développement local durable.....	14
7. Faire du Parc national un Etablissement moderne et dynamique.....	16
7.1 Dynamiser l'Equipe du Parc national en favorisant l'émergence d'un "discours commun".....	16
7.2 Doter le Parc national d'un fonctionnement moderne.....	16
8. Annexes.....	18



## 1. Introduction

Depuis la réforme issue du décret du 3 juin 2009, le parc national de la Guadeloupe est un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR et charte européenne du tourisme durable. Cette diversité d'écosystèmes et de reconnaissances internationales est quasiment unique tant au niveau Français que de la grande région caraïbe.

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui devra y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

En 2011, l'établissement public du parc national a poursuivi son action, avec un effort tout particulier sur les nouveaux territoires. Dans le cadre de l'élaboration de la charte en premier lieu, avec la multiplication des rencontres avec les acteurs du territoire et de la concertation et la validation par le conseil d'administration d'un avant-projet. Mais également par le développement de partenariats réels autour de projets visibles sur le terrain. C'est dans ce cadre que l'appel à projet pour l'environnement ou encore la réhabilitation de sites littoraux ont été mis en œuvre. Parallèlement, les missions de surveillance, de connaissance et d'aménagement des zones cœur, qui constituent les fondamentaux du parc national, ont été maintenues et consolidées.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, est aujourd'hui administré par un conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire de la commune de Goyave et conseiller général.

Le présent document constitue le rapport d'activités de l'établissement, établi pour l'année 2011. Il décrit succinctement les activités, programmes et actions qui ont été menés au cours de l'année écoulée. Les rapports et documents cités peuvent être consultés auprès du centre de documentation de l'établissement (sur rendez-vous).

## 2. Protéger la forêt tropicale humide et les écosystèmes aquatiques et conserver le patrimoine naturel de la Basse-Terre

### 2.1 Assurer l'intégrité du patrimoine naturel forestier

Les tournées à caractère polyvalent sur le terrain constituent l'essentiel des activités des agents techniques du Parc national de la Guadeloupe. La surveillance a été maintenue en 2011 à un niveau élevé : en tout, les tournées des 30 agents commissionnés ont représenté 1 608 jours de présence, soit près de 117 jours de plus qu'en 2010. Pour la troisième année, les agents formés et équipés, ont pu mener des opérations de police de l'environnement dotés de l'armement réglementaire.

Les tournées de police ont principalement concerné la lutte contre le braconnage, la destruction et le prélèvement de végétaux, la pêche illégale en rivière, mais aussi la problématique des déchets. Plusieurs d'entre elles ont été réalisées dans le cadre d'opérations interservices associant l'ONCFS, l'ONF ou la Gendarmerie nationale, notamment suite à la mise en place du plan de contrôle par la DEAL.

En termes de procédures, le bilan est le suivant :

- 12 procès verbaux dressés pour contravention ou délit dans le cadre de la réglementation du parc national en zone cœur terrestre ;
- Un procès verbal pour destruction de végétaux en zone cœur a été traité avec succès par une transaction pénale ;
- 220 avertissements verbaux ou rappels à la réglementation ;

Par ailleurs, ont été mis en place en novembre et décembre 2011 les premiers timbres amende directement reliés au centre national de Rennes qui permettront dès janvier 2012 de simplifier le traitement des contraventions.

Près de 112 jours ont également été consacrés à l'identification des limites de la zone cœur et à l'entretien de sa signalisation. A la suite de la disparition d'un randonneur dans la vallée du Carbet, l'établissement a également engagé d'importants moyens humains (une trentaine d'hommes.jours) pour la recherche de cette personne en collaboration avec l'ensemble des services mobilisés.

### 2.2 Suivre l'évolution du massif forestier

En 2011, le suivi des milieux par les équipes de l'établissement a notamment concerné :

- L'atlas de l'avifaune, une enquête continue sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc National, initiée en 2005. Pour l'année 2011, 111 observations ont été saisies concernant 51 espèces. L'atlas compte actuellement 4131 observations.
- L'indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique (7 transects sur les massifs de la Basse-Terre, 2 en forêt marécageuse et 1 en mangrove). L'indice kilométrique moyen (3,23 contacts par km) n'a pas évolué de façon significative sur ces trois premières années.
- L'étude sur les oiseaux endémiques des Petites Antilles résidant en Guadeloupe : cette étude, pilotée par l'ONCFS à l'échelle du département, a conduit à définir 450 « points d'écoute » dans la zone cœur du parc national, entièrement pris en charge par les agents de l'établissement. Ces relevés ont été réalisés en 2009 et 2010. Un rapport intermédiaire a été produit par l'ONCFS qui finalise actuellement l'analyse des données.
- Les opérations de baguage d'oiseaux, réalisées par les agents de l'établissement : 4 sites ont été prospectés en mangrove, forêt hygrophile et forêt marécageuse. 423 oiseaux ont ainsi été capturés dont 132 contrôles (oiseaux bagués les années précédentes)
- L'étude sur le raton-laveur : les captures organisées en 2009 et 2010 sur Petit Bourg et Capesterre ont permis de tester la faisabilité d'une étude sur cet animal. En 2011, le suivi par colliers émetteurs de deux animaux pendant un an sur la commune de Capesterre, a montré que les animaux sont territoriaux et restent attachés durant toute l'année au même site. Un article de synthèse sur ces trois années d'expérimentations est en préparation. Par ailleurs l'établissement

continue, en collaboration avec l'ONCFS et Le Parc des Mamelles, à marquer les animaux recueillis et relâchés. Le PNG poursuit également une enquête auprès de la population de la Guadeloupe sur les observations de racoons.

- Le suivi des espèces invasives : en dehors du recensement par les agents de terrains des différentes espèces rencontrées (fourmi manioc, cigale de Guyane, Pin caraïbe...), une expérimentation concernant la lutte contre le bambou en cœur de parc a été programmée dans le cadre de l'appel à projet SNB du ministère : "Lutte et prévention contre les espèces exotiques envahissantes outre-mer". Un stage de master 1 a été consacré à l'inventaire des bambous sur le secteur de la Traversée et a permis de préparer un chantier d'éradication envisagé en 2012 avec l'appui technique des services de Routes de Guadeloupe.
- La mise en place d'un réseau de placettes forestières permanentes : les 9 placettes prévues ont été entièrement installées. Un nouveau passage sur l'ensemble du dispositif doit être programmé en début d'année 2012 pour effectuer le calage initial des dendromètres. Ce dispositif, suivi aussi par l'ONF et l'UAG, est particulièrement important pour le suivi à long terme de la forêt tropicale humide de Guadeloupe.
- L'inventaire et le suivi des orchidées : un inventaire complet des populations de *Brassavola cucullata*, espèce protégée, sur l'îlet de Kahouanne a été réalisé, révélant une des populations probablement les plus importantes des Petites Antilles pour cette espèce. Les actions en faveur de l'espèce *Epidendrum revertianum*, se poursuivent en collaboration avec l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie. Des essais de fécondation entre différentes stations ont été réalisés ainsi que des transplantations de pieds en situation précaire.
- Le suivi de l'érosion des traces : un dispositif expérimental a été mis en place sur 7 traces fréquentées. Les relevés, réalisés une fois par mois par les agents des secteurs, ne montrent pas d'évolution significative pour l'instant. De nouveaux dispositifs à mettre en place sur des tronçons plus sensibles pourront compléter le suivi ultérieurement.

Une série d'études commanditées par l'établissement ont par ailleurs été réceptionnées, dont notamment :

- L'étude sur l'opportunité et la faisabilité d'une Réserve Intégrale en cœur de parc
- La réalisation d'une base bibliographique sur les arthropodes de Guadeloupe

Les agents du parc collaborent au programme Observatoire de l'Érosion aux Antilles (OBSERA) conduit par l'IPGP. Dans ce cadre ont été installés un pluviomètre à la Maison de la forêt ainsi qu'un dispositif sur la parcelle de Bras David qui vise à effectuer un bilan hydro-biogéochimique des flux d'eau.

L'établissement a participé au montage de 3 candidatures à l'appel d'offre Net-biome dont 2 ont été retenus : un sur les mousses en tant qu'indicateur climatique et l'autre sur la vanille.

### **2.3 Conserver les rivières de la Basse-Terre.**

L'établissement dispose d'une base de données comportant 251 inventaires en rivières soit 1827 pêches réalisées régulièrement depuis fin 2004. En 2011, Le protocole « suivi des peuplements de rivière » a été étalé sur une plus longue période à cause des conditions climatiques de carême très arrosé. Les pêches ont donc eu lieu de février à juin 2011 sur les 6 stations retenues. L'Indice de Bien Portance (IBP) reflète une bonne qualité des peuplements des 6 cours d'eau étudiés en terme d'effectifs, de densité et d'équilibre écologique. Une étude a été commandée et réalisée sur le cycle larvaire de *Macrobrachium faustinum* (Parc aquacole de Pointe Noire , OCEAN)

Le gestionnaire du site de la Gravelière a obtenu en 2011 une autorisation pour la consolidation de la berge en rive droite et un passage à gué sur la ravine Pagesy qui menaçait la stabilité des constructions.

### 3. Contribuer au retour du lamantin dans le Grand-Cul-de-Sac-marin

Dans le Grand Cul-de-Sac marin, les activités de l'établissement concernent la gestion des espaces classés en cœur, qui correspondent à l'ancienne réserve naturelle, l'intervention sur l'aire maritime adjacente qui englobe l'ensemble de la baie, mais également la gestion des terrains du Conservatoire du littoral.

#### 3.1 Assurer l'intégrité des espaces marins et littoraux

Les tournées de surveillance et de police concernent les espaces marins et littoraux du Grand Cul-de-Sac marin, mais aussi l'aire marine adjacente de la côte sous-le-vent et le nouveau cœur de îlets Pigeon. Des tournées régulières, des sorties techniques pour l'entretien et la délimitation des limites des 50 Pas géométriques et du balisage maritime pour les cœurs du parc national ont permis de réaliser dans ces espaces les interventions suivantes :

- 168 informations auprès des usagers en mer ;
- 166 contrôles des pêches ;
- 25 Procès verbaux : 13 pour pêche illégale et 12 pour d'autres infractions (survol, vitesse, utilisation de véhicules nautiques à moteur en cœur de parc national)
- 4 filets, 34 casiers et 137 boîtes à crabes détruits ;
- 51 avertissements ;
- 10 contrôles de chasse en zone littorale ;
- 9 constats d'infractions sur les terrains du Conservatoire du littoral, suivis de fiches navette.

#### 3.2 Étudier et décrire le fonctionnement écologique général du Grand Cul de Sac marin

De nombreux programme de suivis et d'observation sont mis en œuvre dans le Grand Cul-de-Sac marin, en collaboration avec les organismes de recherche, établissements publics et associations. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels.

Les principaux suivis effectués par les agents de l'établissement en 2011 sont les suivants :

- Suivi des sternes sur le banc de sable des îlets Carénage, qui a pour objectif d'estimer les effectifs des populations de sternes nicheuses et d'évaluer le succès reproducteur de ces espèces. Au total, 15 journées ont été consacrées a ce suivi. Le succès reproducteur pour les Sternes de Dougall a été estimé à 60% et pour les Sternes des Petites Antilles à 90% ;
- Suivi des pontes de Tortues imbriquées sur l'îlet Fajou. Un protocole de comptage de traces permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 55 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées en 2011. Depuis 2010, un suivi des pontes de nuit avec la collaboration de l'association Kap Natirel a été mis en place sur l'îlet Fajou. Ainsi, 6 nuits ont permis l'observation de 4 pontes dont 3 conduisant à prélèvement et baguage ;
- Suivi des traces de tortues luth à Sainte-Rose. Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des Tortues Luth avec la collaboration de l'association le Gaïac. En 2011, les agents de l'établissement ont ainsi effectué 36 comptages qui ont permis de relever 5 traces de tortues luth ;
- Protocole Scuba Tortues marines : dans le cadre du réseau tortues marines, l'établissement assure la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du GCSM. En 2011, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données ;
- Suivi de l'écosystème récifal dans le GCSM : ce suivi est réalisé par le laboratoire de Biologie Marine de l'Université des Antilles et de la Guyane en plongée sous-marine au niveau de trois stations.
- Suivi de l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines dans le GCSM : ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des Herbiers de Phanérogames Marines. Trois stations ont été installées. Un rapport a été rédigé sur les résultats des trois premières années d'observations, montrant qu'il n'existe pas de différence significative entre les observations notées pendant les saisons sèches et les saisons humides ;

- Dans le cadre du réseau des aires marines protégées ont été installés une station supplémentaire pour suivre l'écosystème récifal au nord de l'îlet Fajou et une station pour suivre l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines. Le personnel plongeur professionnel de l'établissement participe à ces protocoles étendus sur les autres Réserves naturelles de l'Archipel Guadeloupéen depuis 2007 à savoir Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre ;
- Suivi des peuplements ichtyologiques des îlets Pigeon en Côte sous le vent et dans le GCSM : Un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichtyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive Pterois volitans.
- Suivi de l'écosystème récifal des îlets Pigeon en Côte sous le vent et dans le GCSM. Un protocole a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs de la région Caraïbe par une méthode visuelle.

Les rapports suivants concernant le Grand-Cul-de-Sac-Marin ou les îlets Pigeon ont été finalisés en 2011 :

- Caparos C., 2011. Outils pour la création d'un sentier sous-marin en Guadeloupe. Rapport de stage pour l'obtention d'une licence professionnelle des métiers du nautisme, 32 p.
- Gaboriau M., 2011. Cartographie des biocénoses marines à l'aide de vidéo-transects et bathymétrie du cœur de Pigeon. Rapport Master spécialité en Ecosystèmes tropicaux naturels et Exploités à l'Université des Antilles et de la Guyane, 40 p.
- Leblond A., 2011. Plan de gestion de l'îlet Kahouanne. Rapport Master spécialité en Ecosystèmes tropicaux naturels et Exploités à l'Université des Antilles et de la Guyane.

### 3.3 Contribuer à la gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul de Sac marin

En application de la convention de gestion signée avec le Conservatoire du littoral, renouvelée le 25 octobre 2010, le parc national a élaboré le plan de gestion simplifié du site de Kahouanne et Tête à l'Anglais. Ce travail a conduit à organiser plusieurs visites sur site associant la commune de Deshaies, l'ONF, le conservatoire du littoral, la DRAC, l'UAG ou encore l'association ASFA. Les mesures envisagées dans ce cadre ont été présentées à la commune en juin puis à la population en octobre. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées, avec notamment l'opération d'enlèvement des cabris présents sur l'îlet Kahouanne. Les plans de gestion simplifiés des sites des îlets Pigeon (Bouillante), de Welch Bois fermé (Sainte Rose), et des Pointes Pasquereau et Saint Vast (Baie Mahault) ont quant à eux été lancés pour aboutir en 2012. La surveillance a également été poursuivie sur l'ensemble des sites du conservatoire concernés par la convention, de même que la participation à la définition des aménagements des sites. Au final l'activité de l'établissement consacrée au littoral a totalisé 95 jours-agents.

L'activité de l'établissement est également tournée vers les actions de gestion de la baie. Ainsi en 2011, 18 espars en aluminium fabriqués en 2010 pour renforcer la délimitation des cœurs dans le Grand Cul-de-Sac marin ont été posés. Neuf bouées de délimitation des cœurs marins ont été entretenues en régie.

L'établissement a participé activement à la journée de nettoyage du littoral pilotée par la DEAL le 2 octobre, principalement sur la commune de Deshaies avec une opération sur l'îlet Kahouanne avec un club de plongée et les enfants des écoles et sur la commune de Baie Mahault lors d'une opération de nettoyage de l'îlet Christophe avec l'association « Les Amis de la Baie ».

Lors de l'opération, « Pak à la plage », les agents ont été présents sur les îlets classés en cœur ou en aire maritime adjacente notamment sur les îlets Pigeon et les îlets Kahouanne. Des informations sur la réglementation des cœurs de Parc ont été données aux campeurs des îlets.

### 3.4 Mobiliser la population et les acteurs locaux sur le projet "Lamantin"

La poursuite du projet de réintroduction du lamantin a donné lieu à de nombreuses réunions d'information et d'échanges avec des associations et acteurs locaux au cours de l'année.

Un voyage scolaire a permis à 15 élèves de la classe de CM1 B de l'école élémentaire de Morne Zizi (Commune de Sainte-Rose) de s'envoler en Floride pour un voyage d'une semaine à la découverte du lamantin et de son habitat. Ces élèves sont les lauréats d'un concours sur le thème de la réintroduction du lamantin, organisé par le Parc national et l'Académie de Guadeloupe en 2010.

Plusieurs réunions ont été menées avec les acteurs de la baie, notamment les associations de protection de l'environnement, les marins pêcheurs et les plaisanciers, autour du projet Lamantin.

En janvier 2011, une convention de partenariat a été signée entre l'établissement et la compagnie Air France dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin.

### 3.5 Développer un programme de coopération internationale sur le thème du Lamantin

Le projet de réintroduction du lamantin est le support d'un programme de coopération internationale. Ainsi en 2011, deux missions ont été effectuées :

- A Puerto Rico, une mission a permis la rencontre entre une délégation de pêcheurs guadeloupéens et des communautés de pêcheurs portoricains exerçant leur activité en présence des lamantins. Il s'agissait d'apporter des premiers éléments de réponse aux interrogations des pêcheurs au sujet des interactions potentielles entre le lamantin et l'activité de pêche.
- Une première mission exploratoire a été effectuée en Colombie afin de formaliser les prises de contact avec les instances gouvernementales du pays. La mission a ainsi permis de présenter officiellement l'initiative du Parc aux autorités colombiennes et de discuter les modalités d'une collaboration future. Le projet a été accueilli favorablement par les instances gouvernementales qui ont montré un réel intérêt à collaborer avec l'établissement.

Par ailleurs une collaboration a été initiée avec plusieurs scientifiques mexicains pour l'élaboration d'un plan d'action en faveur de la conservation des populations mexicaines de lamantins en vue de prélèvements éventuels dans le cadre du projet de réintroduction.

Un groupe d'experts internationaux possédant des compétences reconnues sur l'espèce a par ailleurs été constitué autour du projet. Celui-ci a pour fonction l'appui scientifique et technique à la mise en œuvre du projet et d'assister le Parc national à la mise en place de la coopération internationale qu'il mène dans le cadre du projet. La première réunion de travail s'est tenue en Guadeloupe en janvier 2011 et la seconde en Floride en décembre 2011. Une convention de partenariat a été signée avec le Mote Marine Laboratory (Floride) : le Dr. John Reynolds, directeur scientifique au Mote, aura en charge l'appui scientifique et technique à la mise en œuvre du projet, l'appui et le conseil dans la définition et la mise en place de la coopération internationale autour du projet et l'animation du groupe d'experts scientifiques.

Le projet de réintroduction du lamantin a également été présenté dans différentes conférences internationales en 2011 :

- Un déplacement en Martinique dans le cadre de la 2ème Conférence internationale sur les Aires Marines pour les Mammifères Marins (ICMMPA2) a permis de présenter le projet de réintroduction au cours de l'atelier consacré aux siréniens. Ce colloque aura aussi été l'occasion de réunir les principaux acteurs français d'outre-mer travaillant sur les siréniens au cours d'une première réunion d'échanges d'expériences ;
- Le projet a été présenté en conférence plénière de la 19ème Biennale sur la Biologie des Mammifères Marins à Tampa en Floride. Le projet a aussi été exposé lors du 5ème symposium international sur les siréniens, adossé à la Biennale. La conférence aura été l'occasion de rencontres et d'échanges fructueux avec les spécialistes mondiaux de l'espèce.

Un atelier spécifique « lamantin » a été organisé en Guadeloupe en janvier dans le cadre du Colloque sur les Aires Marines Protégées de la Caraïbe. Cet atelier a permis des discussions entre les scientifiques et les acteurs locaux du projet et de dégager des recommandations ciblées pour la mise en œuvre du projet.

## 4. Mettre en place la gestion des nouveaux territoires de compétence du parc national

La nouvelle configuration du parc national conduit l'établissement à engager une série d'actions de gestion ou de suivi des milieux sur ces territoires, notamment sur les zones cœur des îlets Pigeon, de Kahouanne et Tête à l'Anglais.

Sur la nouvelle zone cœur des îlets Pigeon a été réalisée la cartographie des biocénoses marines à l'aide de vidéotransects et la bathymétrie. A également été mis en place un suivi des peuplements coralliens de la zone à l'aide de photographies sous-marines. Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon. 12 sites ont été délimités, photographiés et balisés à l'aide de flotteurs.

En termes de gestion, 18 bouées de mouillage ont été entretenues dans cette zone cœur et une consultation a été lancée pour le balisage de la zone. L'établissement s'est également investi dans la lutte contre l'invasion par le poisson-lion, enjeu majeur pour la biodiversité marine dans toutes les îles de la caraïbes. Au total, 51 individus ont été capturés par les agents de l'établissement au cours de l'année, notamment dans la zone cœur des îlets Pigeon.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de l'îlet Kahouanne, plusieurs études sur la flore et les habitats, l'avifaune, les reptiles et batraciens, les chauves souris et les insectes ont été réceptionnées. Avec l'aide d'une stagiaire de master 2 une première version de ce plan a été présentée à la commune de Deshaies. Sur l'îlet Kahouanne est également assuré un protocole de suivi des traces de Tortues imbriquées et de Tortues vertes qui se déroule du mois de juillet au mois de septembre. 10 comptages ont permis de relever 41 traces dont 32 traces de tortues imbriquées et 9 traces de tortues vertes.

Le plan d'action pour la sauvegarde de l'iguane des Petites Antilles a été adopté en novembre 2011. Il prévoit une translocation des iguanes de la Basse Terre, près de disparaître, vers l'îlet Kahouanne qui a reçu un accord de principe du conseil scientifique en attendant d'avoir un projet finalisé qui précisera les conditions de relâcher et de suivi de cette nouvelle population. La concertation sera poursuivie autour de ce dossier, notamment avec la commune de Deshaies.

## 5. Faire découvrir les espaces protégés de la Basse-Terre et du Grand-Cul-de-Sac-marin

La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur du Parc national est évaluée à 391 000 visites en 2011, soit une baisse d'environ 11% par rapport à 2010. Du 15 juillet au 15 septembre, le bureau d'études Qualistat a réalisé une étude de la fréquentation des sites et sentiers des cœurs du Parc national qui a permis d'évaluer la fréquentation des Ilets pigeons sur cette période à 28 000 visiteurs et principalement en groupe. Cette étude révèle également que 47% des visiteurs des cœurs terrestres Parc viennent en famille et que le site le plus visité est la Cascade aux Écrevisses avec 53% des visites. Par ailleurs, 99% des touristes et 93% des guadeloupéens sont satisfaits de l'accueil qui leur est réservé par le Parc national.

### 5.1 Aménager les "grands sites" touristiques

La route forestière de l'aire de pique-nique de Corossol, sur la route de la Traversée, a été entièrement refaite et réceptionnée en février 2011. Cette opération d'un montant de 197 818 € fait suite à la rénovation de l'aire de pique nique. Au niveau de la Maison de la Forêt, la Passerelle en bois a été remise à neuf après plusieurs interventions qui se sont terminées au mois d'août après deux mois de fermeture. Le montant des total est de 86 483€. Le projet du belvédère du Morne à Louis est passé en phase de lancement de la procédure des marchés publics. Parallèlement, un travail de définition des travaux pour la rénovation de l'ensemble des aires de pique-nique de la Traversée ainsi que des routes et parkings desservant ces aires de pique-nique a permis d'aboutir en fin d'année au lancement d'une consultation d'entreprises.

Dans un but pédagogique et sanitaire, l'ensemble des poubelles et bennes à ordures ont été supprimées des sites d'accueil de la Traversée. Cette opération a donné lieu à une manifestation protocolaire et médiatique destinée sensibiliser l'opinion et inciter les visiteurs à un comportement éco-citoyen.

L'opération de mise en place des points d'information sur les sites du Parc a démarré avec la réalisation des maquettes de panneau et l'attribution des marchés d'impression et de pose pour un montant total de 94 614€.

Pour le massif de la Soufrière, l'établissement continue à participer aux travaux d'études pour envisager la mise en place de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle. Afin d'enrichir le débat, il a organisé un voyage d'étude dans le parc national des Pyrénées qui a permis au membres du bureau du conseil d'administration de découvrir les différentes possibilités d'alternative à la route pour accéder à un site emblématique de montagne. L'établissement a également sollicité le BRGM pour la réalisation d'une étude sur la faisabilité d'une réhabilitation de la route entre les Bains Jaunes et la Savane à Mulets pour une circulation de véhicules de transport collectif.

### 5.2 Aménager et gérer l'infrastructure de découverte des espaces naturels de la Basse-Terre et du Grand Cul de sac marin

En application de la convention entre le Parc national, l'Office national des forêts et le Conseil général, l'établissement a assuré l'entretien d'aires d'accueil du public et des sentiers dans le cœur du Parc. 602 jours.agents ont été consacrés à l'entretien courant des 42 kilomètres de sentiers et 465 jours.agents à celui des 15 sites fréquentés. Comme en 2010, les équipes d'ouvriers ont reçu le renfort de quatre agents saisonniers durant les mois de juillet et août.

Par ailleurs, les travaux sur les sentiers suivants ont été réalisés :

- Le sentier menant aux Bains chauds du Matouba (Saint-Claude) a été refait pour un montant de 58 178 €.
- Le sentier de la première chute du Carbet (Capesterre Belle Eau) a été réouvert par arrêté du Maire de la commune et des travaux ont permis de le remettre en état (montant : 80 998 €). Ce sentier est donc à nouveau accessible après un an de fermeture pour raisons de sécurité .
- Le sentier de Grosse corde ouest (avant l'aire d'accueil du Carbet - Capesterre Belle Eau) a



bénéficié d'un réaménagement pour permettre l'accès aux sources d'eau chaude sans traverser la rivière de Grosse Corde. L'opération a coûté 38 268€.

Dans le cadre du contrat de gestion de l'aire d'accueil de la deuxième chute du Carbet, l'entreprise Tourisme et Nature a assuré les services d'accueil, d'entretien et d'animation sur le site pour le compte de l'établissement.

Une convention passée avec la Fourrière de l'Alliance a par ailleurs permis la récupération de 11 chiens abandonnés sur les aires de pique nique et sites de la Traversée.

### 5.3 Soutenir les pratiques écotouristiques

La marque de confiance « recommandé par le parc national de la Guadeloupe » a fait l'objet d'une refonte pour mise en conformité juridique. Il en ressort un accompagnement graduel des entreprises intégrant les principes de la Charte Européenne du Tourisme Durable, un système de conventionnement et enfin l'attribution de la Marque de Confiance du PNG. Ce système a été validé par le conseil d'administration. Les audits en vue du renouvellement des anciens bénéficiaires seront livrés en mars 2012 avant une 2ème vague pour les 30 candidats actuellement en attente.

Parallèlement à cette démarche locale, une démarche nationale a été initiée par Parcs Nationaux de France. Il s'agit de définir les conditions d'utilisation des marques des parcs nationaux, et de proposer un marquage qualitatif aux entreprises respectueuses de l'éthique des Parcs nationaux en vue d'une valorisation commerciale de ces efforts (Marque collective).

Pour la quatrième année consécutive, l'établissement était par ailleurs présent aux côtés du Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe au salon des randonnées à Paris au mois de mars sous la forme d'un stand et d'un agent en tenue. Ce dernier a pu effectuer une conférence sur la mangrove et les milieux humides du littoral guadeloupéen.

La désormais traditionnelle journée des offices de tourisme et syndicats d'initiative (OTSI) a cette année été organisée en partenariat étroit avec la d'office de tourisme de la commune de Pointe-Noire en décembre. Elle a permis de présenter aux professionnels du tourisme l'actualité du parc national et de renforcer la prise en compte du parc dans la politique touristique régionale.

### 5.4 Éditer des documents d'informations touristiques relatifs aux espaces gérés par le PNG

En terme de documents d'informations touristiques :

- Comme chaque année, le bilan sur l'état des traces a été publié en janvier puis en juillet ;
- Le parc national a participé à la réédition d'une carte touristique « Randonner en Guadeloupe » ;
- Deux nouveaux dépliants touristiques ont été réalisés et largement diffusés, l'un sur le grand Cul-de-Sac marin et l'autre sur les ilets Pigeon et les sites de plongée de la côte sous-le-vent.

En 2011, les ventes de la boutique du Parc national ont représenté 8 413 €, soit une augmentation de 58% par rapport à 2010. Un nouveau point de vente a également été installé à la maison de la Côte sous le vent renforçant ainsi l'offre pour les visiteurs des points d'accueil du Parc. La boutique a également été modernisée avec le développement d'une vente en ligne des produits sur le site Internet de l'établissement.

## 6. Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel

### 6.1 Accueillir les habitants de la Guadeloupe

En 2011, 92% des 96 551 visiteurs sur les sites du Carbet et de la Maison de la forêt ont bénéficié d'un accueil. Si la fréquentation des sentiers a baissé de 11 %, la fréquentation des points d'accueil a en revanche augmenté de 15%.

Au mois de mai a été inaugurée la Maison de la Côte sous le vent du parc national, sur la commune de Vieux-Habitants. Ce bâtiment comprend un point d'information, un espace d'exposition temporaire et un espace boutique. Une borne d'information interactive y a également été installée.

Pour sa Cinquième édition, le programme de découverte nature mené par l'établissement, « Usages, mythes et croyances en forêt » s'est déroulé du 09 Juillet au 14 août. Cinq saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe chargée de coordonner les activités gratuites à destination d'un public local. Au total, 338 animations se sont tenues sur différents sites d'accueil du Parc et 85 ont été réalisés par des partenaires. Le public a répondu présent et est estimé à 13 146 participants (soit une augmentation de 5,83%). Cette manifestation d'un montant total de 136 529€ a bénéficié du soutien des collectivités locales.

### 6.2 Développer une politique de communication en direction de la population locale

Comme en 2010, l'élaboration de la charte de territoire du Parc national a donné lieu à plusieurs actions de communication à destination du grand public et des partenaires de l'établissement.

Depuis le mois de juillet 2011, la chaîne de télévision Guadeloupe 1è diffuse le magazine du Parc national « Espaces naturels ». Cette émission consacrée à un thème différent dans chaque numéro est diffusée le deuxième samedi de chaque mois. Une nouvelle série de modules d'information thématiques a également été diffusée sur une dizaine de radios associatives à raison de deux messages par jour et par radio.

Les relations avec les médias se sont intensifiées en 2011. L'établissement a diffusé un total de quarante communiqués de presse qui ont chaque fois donné lieu à des reprises dans les médias. Le Parc national a ainsi fait l'objet de plus de 80 citations dans la presse écrite ou audio-visuelle. L'émission de France 3 « Des racines et des ailes » consacrée au Parc national de la Guadeloupe déjà diffusée en 2010 a été rediffusée au mois de juillet 2011.

Parmi les manifestations et événements organisés par l'établissement ou auxquels il a participé, on retiendra pour l'année 2011 :

- La journée des OTSI - Offices de tourisme et syndicats d'initiative (décembre) ;
- Le colloque sur les Aires marines protégées de la Caraïbe (janvier) ;
- L'organisation d'une grande exposition consacrée à la biodiversité avec la commune de Bouillante (février) ;
- L'inauguration de la Maison du Parc national à Vieux-Habitants (mai) ;
- L'inauguration du sentier rénové d'accès aux Bains chauds du Matouba (juillet) ;
- La grande journée autour du développement durable « Lyannaj pou Laliwondaj » (novembre) ;
- La signature d'une convention de partenariat entre le Parc national et EDF Archipel Guadeloupe. (décembre) ;
- Le trophée de voile traditionnelle « Maman Dlo », co-organisé avec le Comité Guadeloupéen de voile traditionnelle ;
- Le Terra Festival (mars).

Une importante manifestation publique a également été organisée le 18 juin pour clôturer une opération de restauration écologique à l'embouchure de la rivière Losteau (Bouillante). Cette journée, à laquelle

plusieurs associations et des centaines de bénévoles participaient, fut l'occasion de remercier tous ceux qui durant plusieurs semaines ont permis à un site du littoral particulièrement souillé et dégradé de retrouver son état d'origine.

L'établissement a par ailleurs participé aux cérémonies officielles de plusieurs fêtes patronales des communes de son aire optimale d'adhésion. Les agents de l'établissement étaient également présents à des manifestations telles que l'opération « Pak a la plaj », le Volcano Trail, le Tour cycliste de la Guadeloupe ou encore la semaine de l'environnement au centre commercial de Destreland. L'établissement a aussi apporté son soutien technique et financier à plusieurs événements portés par des associations partenaires dont le Terra festival et la Fête de l'oiseau endémique (association Amazona).

Le Parc national a aussi accueilli en 2011 la lauréate du concours organisé par la chaîne TF1 dans le cadre de l'Année internationale de la Biodiversité. Une opération inhabituelle et originale qui a permis au parc d'être largement mis en valeur sur cette chaîne nationale.

En terme de publications, on retiendra en particulier :

- La sortie de deux numéros du magazine du Parc national « Laliwondaj » (juin et décembre)
- La brochure anniversaire 20 ans du Parc national « Le parcours du coeur »

### 6.3 La pédagogie de l'environnement

En matière de pédagogie, en application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Pour l'année 2011, les 19 PAE dans lesquels l'établissement s'est impliqué auront touché 70 classes et environ 1750 élèves. Parmi ceux-ci, 2 PAE organisés au niveau de la circonscription (ensemble d'écoles primaires) qui témoignent de la prise en compte effective de l'éducation au développement durable par les inspecteurs de l'Education Nationale.

Dans le cadre du concours « des journalistes en herbe à la rencontre du lamantin » initié fin 2010 en partenariat avec Air France, 15 élèves de l'école primaire de Duzer sont partis en Floride à Pâques 2011.

On retiendra également le PAE de la circonscription de Bouillante intitulé « Défi Volcano », commencé en septembre 2010. Ce PAE a permis aux élèves de 16 classes de la Côte Sous le Vent de découvrir la Soufrière et à 50 d'entre eux de partir en voyage durant les vacances de Pâques vers les volcans d'Auvergne et de la Dominique. Dans le cadre du Nowël Kakado, les élèves de 5ème du collège de Vieux Habitants ont également été initiés aux techniques de pêche traditionnelle et au fonctionnement et menaces qui pèsent sur les cours d'eau.

Les interventions ponctuelles des agents de l'établissement ont quant à elle permis de sensibiliser environ 1500 élèves.

En terme de publication et outils pédagogiques, on notera :

- La réalisation de 2 livres « jeunesse » sur le pélican et les ouassous dont l'édition est prévue en 2012 ;
- La réalisation d'une bande dessinée sur les cétacés (édition prévue en 2012) ;
- La réalisation d'un livre « mon parc à moi » destiné aux tout jeunes lecteurs (édition prévue en 2012) ;
- La réalisation, l'édition et la diffusion d'un DVD sur le développement durable du GCSM ;
- La réalisation d'un kit d'animation sur les oiseaux endémiques expérimenté dans le cadre du programme d'animations grand public de juillet et août ;
- L'élaboration d'un jeu éducatif sur la forêt guadeloupéenne en partenariat avec l'ONF et le programme Man and Biosphère (MaB) France.

L'établissement a coédité avec les éditions Biotope le livre sur les libellules des Antilles Françaises qui valorise des années de travail dans une monographie illustrée de ces espèces caractéristiques des zones humides.

A l'occasion de la fête de la science, plus de 500 élèves sont venus visiter le stand du Parc national en Guadeloupe. L'établissement était également présent à Montpellier pour présenter une exposition consacrée aux protocoles scientifiques menés par les agents de terrain.

## 6.4 Élaborer la première charte du parc national

2011 a été une année charnière pour l'élaboration de la charte de territoire du parc national : le conseil d'administration a validé en septembre une première version, l'avant-projet de charte. Ce premier document de travail a été soumis pour avis intermédiaire aux instances nationales, conseil national de protection de la nature (CNP) et comité interministériel des parcs nationaux (CIPN).

Pour permettre la rédaction de cet avant-projet puis pour le faire évoluer, la concertation a été poursuivie de manière intense tout au long de l'année sur le rythme de 2011 : au total, une centaine de réunions se sont tenues avec collectivités, associations, socioprofessionnels et autres acteurs du territoire.

Un accent particulier a été mis sur l'association des communes de l'aire optimale d'adhésion. Par des rencontres avec les conseils municipaux ou services de la quasi-totalité des communes et des intercommunalités de l'aire optimale d'adhésion. Mais également par l'organisation de réunions publiques, ouvertes à la population, afin de présenter les enjeux de la charte de territoire et de recueillir les attentes du grand public. Ces réunions, largement relayées dans les médias, ont concerné les communes d'Anse-Bertrand, Basse-Terre, Capesterre Belle-Eau, Deshaies, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Pointe-Noire, Trois-Rivières et Vieux-Fort.

Parallèlement, pour une meilleure articulation entre ses interventions et celles de ses partenaires, l'établissement a mené un travail sur l'identification des compétences des acteurs publics intéressés par la charte de territoire.

La traduction concrète de ce travail est la signature de la première convention de préfiguration de la charte avec la commune d'Anse-Bertrand, qui formalise un partenariat solide établi depuis l'intégration de cette commune dans l'aire optimale d'adhésion du parc national lors de la réforme en 2009.

La concertation s'est également poursuivie avec les socioprofessionnels, et en particulier avec les pêcheurs professionnels : en février a été signée une convention cadre de partenariat entre établissement et le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins, qui a permis de définir une série de sujets de collaboration. Cette convention est une avancée majeure et constitue une des briques fondamentales de la charte.

Un travail similaire a été mené avec les structures de plongée fréquentant les îlets Pigeon, conclu par une convention de partenariat qui sera signée entre fin 2011 et début 2012, visant à définir les conditions d'une pratique durable de la plongée sur les différents sites de la nouvelle zone cœur du parc national.

Enfin, l'établissement public a lancé en 2011 sa « lettre charte », diffusée par voie électronique, afin de présenter à ses partenaires l'état d'avancement de l'élaboration de la charte de territoire, notamment au travers d'exemples illustratifs, tout en leur mettant à leur disposition des outils de développement durable (financements, formation...).

## 6.5 Aider les acteurs locaux pour promouvoir un développement local durable

En accompagnement de l'élaboration de la charte, l'établissement a permis l'émergence de projets concrets ou actions pilotes de développement durable.

2011 a été la seconde année de mise en œuvre de « l'appel à projets pour l'environnement », doté d'une enveloppe de 200 000 €, qui permet d'apporter un soutien financier à tout projet contribuant au développement durable sur les communes du parc national. 6 commissions se sont réunies pour statuer sur 39 projets et 35 ont été financés, soit un taux d'acceptation de 90% qui s'explique par l'accompagnement en amont des projets visant à les rendre éligibles en les rapprochant des objectifs de la charte. L'ensemble de l'enveloppe a été consommée. 3 projets ainsi soutenus ont symboliquement été distingués lors d'une journée du développement durable organisée au siège du parc national :

- Le Terra Festival (Festival du film du développement durable) qui atteint désormais la maturité puisqu'il en est à sa 8e édition ;
- Le Volcano Trail un raid sportif pratiqué dans et autour du cœur du Parc national réunissant des participants locaux et internationaux. Il s'agissait en 2011 de la 10e édition de cette course ;
- Noël Kakado, une manifestation culturelle actualisant une tradition culinaire ancienne en prise directe avec les ressources naturelles (le Kakado est le nom vernaculaire d'une espèce

d'écrevisse qui était consommé lors des fêtes de Noël).

L'établissement a également participé au financement des mesures agroenvironnementales : 25 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 10 000 €. Les mesures financées ont concerné majoritairement :

- l'amélioration du Potentiel Pollinisateur des abeilles domestiques (23% des aides accordées) ;
- l'entretien de fossés et rigoles de drainage et d'irrigation (22 % MAET) ;
- la coupe mécanisée de la canne (13%) ;
- l'entretien d'alignement d'arbres et de haies (20%).

5 opérations de réhabilitation écologiques de sites ont été conduites en collaboration avec les services techniques des communes, les associations locales, les marins-pêcheurs, plusieurs entreprises. Elles ont permis d'intervenir sur 12 sites littoraux parmi lesquels :

- Losteau-Pigeon (Bouillante), site de 2 ha entièrement réhabilité avec évacuation de plusieurs dizaines de carcasses de véhicules, découpage et évacuation d'un navire abandonné de 10 tonnes et plantation de 150 arbres ;
- Goyave : plages de Sainte Claire et de Sarcelle-Est, ainsi que le Port de pêche et ses abords naturels
- Morne à l'eau : nettoyage des abords du port de pêche et du canal des Costières ainsi que de la plage de Babin

Les sites réhabilités en 2010 tels que l'Anse à la Barque ont fait l'objet d'un suivi et d'opérations de maintenance. Au final, ces opérations ont mobilisé 400 bénévoles, 15 associations et 10 entreprises mécènes. Plus de 2000 Tonnes de débris ont été évacuées dont 180 véhicules, 15 autobus, 18 engins de génie civil, 12 navires abandonnés. 4 conventions de partenariat et de mécénat ont été signées dans ce cadre avec le Ministère de la Justice, EDF archipel et les sociétés JTPE et SNR.

Plusieurs actions d'appui aux communes de l'aire optimale d'adhésion ont été menées, telles que le soutien à l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale de Bouillante. L'établissement a également accompagné l'initiative du Rotary club pour la plantation d'arbres dans les cours des écoles de Basse Terre en lien avec la commune et le rectorat. Un recensement des véhicules hors d'usage a été entrepris avec la commune de Vieux Habitants, le ramassage ayant été engagé par la suite. Plusieurs rencontres de sensibilisation sur l'utilisation des pesticides ont été réalisées dans les zones agricoles de Saint Claude (Matouba et Papaye).

En ce qui concerne l'animation de la réserve de Biosphère a été révisé le documents d'objectifs en lien avec charte de territoire et en synergie avec le Comité MAB France. Un jeu dénommé « Arbre à Palabres » a été développé avec le Comité dans le cadre l'année internationale des forêts, support pédagogique sur 2 arbres emblématiques de la Guadeloupe. Les 40 ans du programme MAB ont été célébrés en Guadeloupe lors d'une journée du développement durable qui a permis de réunir les partenaires de l'établissement ayant bénéficié de l'appel à projets. Les projets les plus emblématiques ont été distingués par une remise de prix et de trophées. Pour la troisième édition du concours de la réserve de biosphère, 7 productions audio-visuelles ont été réalisées et 2 voyages de découverte ont été organisés à Puerto-Rico et en Guyane.

## 7. Faire du Parc national un Etablissement moderne et dynamique

### 7.1 Dynamiser l'Equipe du Parc national en favorisant l'émergence d'un "discours commun"

En termes d'effectifs, le plafond d'emploi était en 2010 de 73 ETP dont 72,2 ont été effectivement travaillés.

6 assemblées générales du personnel se sont tenues, notamment en préparation de chaque conseil d'administration. Les instances paritaires se sont également réunies régulièrement : comité technique paritaire central (2 réunions), commission consultative paritaire des personnels contractuels (1 réunion), comité d'hygiène et de sécurité (2 réunions) et comité technique paritaire pour la formation (1 réunion).

Les moyens nautiques de l'établissement ont fait l'objet d'une attention particulière : la nouvelle vedette du parc, MANMAN D'LO, construite et motorisée en Guadeloupe est opérationnelle depuis décembre 2011 et 2 appels d'offres ont été lancés pour la remotorisation de la vedette ANAO.

Une importante démarche de Vision Partagée a été menée en interne avec l'appui de L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE). L'objectif était, en associant largement tout le personnel de l'établissement, de redéfinir la raison d'être, l'ambition et les valeurs de l'établissement pour les 20 prochaines années, mais aussi de reconstruire une culture commune, partagée avec les nouveaux agents. Le travail a abouti après une année de séminaires, entretiens individuels et groupes de travail, avec une ambition forte pour l'établissement : Être la référence caribéenne du développement durable et de l'implication écocitoyenne.

### 7.2 Doter le Parc national d'un fonctionnement moderne

En 2011 se sont poursuivis les travaux de construction du nouveau siège HQE de l'établissement. Les premiers bâtiments ont ainsi été édifiés et le chantier se poursuivra jusqu'à la mi-2012.

La nouvelle implantation de l'établissement en côte sous-le-vent a été inaugurée en mai. Elle comprend les locaux des agents de la zone cœur des îlets Pigeon, mais aussi un point d'information, un espace d'exposition temporaire et un espace boutique.

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec 5 réunions du conseil d'administration et une réunion du bureau sous la présidence de M. Ferdy Louisy.

En matière de coopération internationale, l'établissement a organisé en février avec l'Agence des aires marines protégées et le CAR-SPAW un colloque des Aires marines protégées en Caraïbe. Durant quatre jours, plus de 250 personnes participent aux travaux de cette rencontre internationale.

L'établissement a continué son implication forte au sein des réseaux nationaux et internationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent :

- Aux réunions des groupes de travail thématiques mis en place par Parcs Nationaux France ;
- Au conseil des rivages français d'Amérique en janvier en Guadeloupe ;
- Au Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) à Puerto Morelos au Mexique ;
- Aux Forum des aires marines protégées à Mayotte du 3 au 8 octobre 2011 ;
- A la réunion régionale sur le Whale Watching à Panama en novembre 2011 ;
- A la conférence biennale sur la biologie des mammifères marins à Tampa en novembre 2011

Un agent du conservatoire du littoral de Mayotte, Monsieur Abdou Salam Jean, est venu en stage durant 2 semaines sur le territoire du parc national dans le cadre du compagnonnage mis en place par Rivages de France, l'Aten et TEMEUM. Deux agents de l'établissement ont par ailleurs participé à des missions opérationnelles hors de la Guadeloupe : un agent en Tunisie dans le cadre d'un partenariat avec le conservatoire du littoral et un agent au parc national de Port-Cros.

## 8. Annexes

- Bilan financier
- Organigramme de l'établissement public du parc national fin 2011
- Autorisations en zone cœur délivrés par l'établissement en 2011
- Avis délivrés par l'établissement en 2011
- Bilan des infraction de l'année 2011





## Résultats financiers 2011

### Synthèse de l'exploitation

L'analyse des comptes de l'établissement du Parc National de Guadeloupe porte sur l'exercice budgétaire et comptable 2011 et comporte des comparaisons avec l'exercice 2010.

COMPTE DE RESULTAT – PARC NATIONAL DE GUADELOUPE							
Charges d'exploitation	2010	2011	Évolution	Produits d'exploitation	2010	2011	Évolution
Achat de marchandises	-47 858,47	4 791,63	-110,01%	Ventes de produits	57 708,31	76 920,73	33,29%
Autres achats et services extérieurs	1 891 747,82	1 968 906,56	4,08%	Production immobilisée			NS
Impôts et taxes	85 134,05	102 380,21	20,26%	Subventions d'exploitation	6 817 520,81	7 904 201,00	15,94%
Charges de personnel	3 737 624,26	4 038 386,63	8,05%	Autres produits	90 807,56	3 428,51	-96,22%
Autres charges de gestion courante	23 003,34	70 241,95	205,36%	Produits financiers	0,00	129,20	
Charges financières	0,00	2 583,52		Produits exceptionnels	1 577 081,98	535 022,39	-66,08%
Charges exceptionnelles	157 352,78	811 311,65	415,60%				
Dotations aux amortissements	1 487 643,58	775 309,44	-47,88%				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 334 647,36</b>	<b>7 773 911,59</b>	<b>5,99%</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 543 118,66</b>	<b>8 519 701,83</b>	<b>-0,27%</b>
Résultat excédentaire	<b>1 208 471,30</b>	<b>745 790,24</b>	<b>-38,29%</b>	Résultat déficitaire			

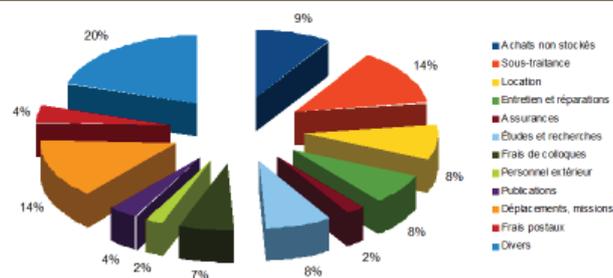
### Analyse des charges et des produits

- **Les charges de fonctionnement** : Les charges de fonctionnement augmentent de près de **6 %** entre l'exercice 2010 et l'exercice 2011. La progression la plus significative est observée sur les charges de personnel qui progressent de **8,05 %** entre les deux exercices étudiés. Elles représentent près de **58 %** de l'ensemble des charges décaissables. Les autres achats et services extérieurs progressent de **4,08 %**. Au sein de ces charges on peut observer une progression importante des dépenses d'entretien et de réparations et des dépenses de sous-traitance. Les dotations aux amortissements (charges calculées n'entraînant pas de décaissement) diminuent de **47,88 %**. Les charges exceptionnelles sont en forte progression de **415,60 %**.

- **Les produits de fonctionnement** : Les produits de fonctionnement du Parc National de la Guadeloupe diminuent très légèrement sur l'exercice 2011 (- **0,27 %**). Les subventions d'exploitation progressent de **15,94 %** alors que les produits exceptionnelles sont en très nette régression par rapport à l'exercice 2010 en raison de la non comptabilisation des reprises sur subventions d'investissement. On peut également noter que les produits vendus sont en augmentation par rapport à ceux de l'exercice 2010 de **33,29 %**.

- **Synthèse de l'activité** : Les éléments décrits dans l'analyse des charges et des produits de l'exercice 2011 entraînent la constatation d'un résultat comptable excédentaire de **745.790,24 €**. Il est en diminution de **38,29 %** par rapport au résultat de l'exercice 2010. En revanche

### ZOOM sur les charges courantes



#### RÉPARTITION DES CHARGES

Catégories de Charges	Montants 2010	Montants 2011	Variation
Achats non stockés	179 205,76	179 251,06 €	0,03%
Sous-traitance	132 376,35	272 591,77 €	105,92%
Location	153 093,30	165 279,49 €	7,96%
Entretien et réparations	88 004,47	152 672,94 €	73,48%
Assurances	39 960,97	42 463,83 €	6,26%
Études et recherches	172 149,53	159 969,14 €	-7,08%
Frais de colloques	0,00	130 404,41 €	NS
Personnel extérieur	191 824,88	38 468,17 €	-79,95%
Publications	98 365,90	71 267,92 €	-27,55%
Déplacements, missions	292 074,07	280 174,94 €	-4,07%
Frais postaux	70 358,02	78 895,14 €	12,13%
Divers	474 334,57	402 259,38 €	-15,20%
<b>Total</b>	<b>1 891 747,82 €</b>	<b>1 973 698,19 €</b>	<b>4,33%</b>

la capacité d'autofinancement qui s'établit à **1.520.421,66 €** progresse en raison de la non comptabilisation des reprises sur subventions d'investissement. Elle représente pour l'établissement sa capacité à financer ses investissements après réalisation de ses opérations courantes de gestion.

## Synthèse de l'investissement

On relève pour l'exercice 2011 une forte augmentation des dépenses d'investissement de l'établissement en raison des dépenses liées à la construction du nouveau siège. Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement attribuée en 2011 et de ce fait on ne constate aucune ressource d'investissement en dehors de la capacité d'autofinancement.

La diminution du résultat de l'exploitation (- 38,29 %) conjuguée à un solde d'investissement négatif (- 1.621.800,83 €) conduisent à un résultat global déficitaire de 876.010,59 €.

RESULTAT DE L'INVESTISSEMENT – PARC NATIONAL DE GUADELOUPE							
Dépenses	2010	2011	Évolution	Recettes	2010	2011	Évolution
Immobilisations incorporelles				Subventions d'investissement	1 025 480,00	0,00	-100,00%
Immobilisations corporelles	723 425,53	1 621 800,83	124,18%				
Immobilisations en cours							
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>723 425,53</b>	<b>1 621 800,83</b>	<b>124,18%</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 025 480,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100,00%</b>
Résultat excédentaire	<b>302 054,47</b>	<b>-1 621 800,83</b>	<b>-636,92%</b>	Résultat déficitaire			

RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2011 – PARC NATIONAL DE GUADELOUPE							
Éléments	2010	2011	Évolution	Recettes	2010	2011	Évolution
Résultat d'exploitation	1 208 471,30	745 790,24	-38,29%				
Solde d'investissement	302 054,47	-1 621 800,83	-636,92%				
<b>Résultat global</b>	<b>1 510 525,77</b>	<b>-876 010,59</b>	<b>-157,99%</b>				

## Les chiffres clés de 2011

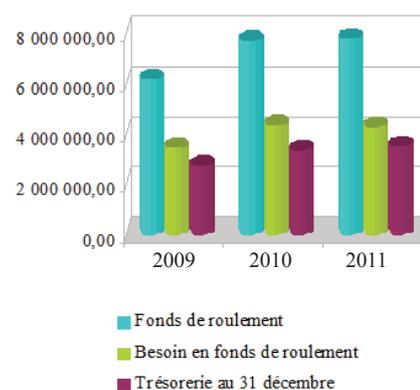
Le fonds de roulement du Parc National de Guadeloupe est passé de 7.609.058,08 € en 2010 à 7.809.859,98 € à la fin de l'exercice 2011, soit une augmentation de 100.801,90 €. Sa composition est décrite dans le rapport financier complet. Le niveau de trésorerie de l'établissement à la fin de l'exercice 2011 est en légère augmentation par rapport à celui de la fin de l'exercice 2010 et s'élève à 3.529.423,21 €.



© Parc national de la Guadeloupe

CHIFFRES CLES DE L'EPN : EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT			
	2009	2010	2011
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 297 948,36</b>	<b>1 208 471,30</b>	<b>745 790,24</b>
Total actif immobilisé	17 155 256,44	17 637 714,08	19 259 514,91
Total ressources stables	23 348 116,77	25 346 772,16	27 069 374,89
<b>Fonds de roulement</b>	<b>6 192 860,33</b>	<b>7 709 058,08</b>	<b>7 809 859,98</b>
Total actif circulant	4 621 653,10	5 777 028,67	4 936 506,05
Total passif circulant	1 158 326,98	1 419 469,08	656 069,28
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>3 463 326,12</b>	<b>4 357 559,59</b>	<b>4 280 436,77</b>
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT			
N/N-1		<b>1 516 197,75</b>	<b>100 801,90</b>
EVOLUTION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie au 31 décembre	2 729 534,21	3 351 498,49	3 529 423,21
Variation de la trésorerie		<b>621 964,28</b>	<b>177 924,72</b>

### Evolution FR, BFR et Trésorerie



# ORGANIGRAMME de l'ÉTABLISSEMENT PUBLIC du PARC NATIONAL de la GUADELOUPE

Répartition 2012 des postes du PNG

## DIRECTION

**Denis GIROU**  
Directeur  
**Colin NIEL**  
Directeur adjoint

Carole VIRAPIN  
Assistante de direction  
(+ COM)

## Cellule charte de territoire

Fabien CHAUFOURNIER  
Chargé de mission "Charte"  
Antoine COLAS (SCV) (06.1.50.202)  
Assistant de projet "Charte"

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Geoffroy CASIMIR**  
Secrétaire général  
**Maggy ASDRUBAL**  
Chargée de mission gestion  
prévi. emplois & compétences  
**Marie-Victoire DE-BOISROLIN**  
Assistante administrative  
**Patricia IBO**  
Adjointe administrative  
spécialisée "Budget-Comptabilité"  
**Bernadine JEAN-DE-DIEU**  
Responsable RH  
**Joël JEANNETTE**  
Régisseur-bâtiments

## Agence comptable

**Olivier PICARD (PNF\*)**  
Agent comptable

## SERVICE SYSTEMES D'INFORMATION

**Philippe MOREAU**  
Chef de service (par intérim)  
Christelle COLOT  
Assistante administrative (+ DD.)  
**Yann LEGROS**  
Chargé de mission S.I.  
**Céline LESPONNE**  
Chargée de mission S.I.G.  
**Noël MARTINON**  
Technicien informatique  
**Philippe MOREAU**  
Chef de projet T.I.C.  
**Maryse NANOR**  
(+ BIO.)  
Assistante de documentation

\*PNF : Parc nationaux de France

**Ferdj LOUISY**  
Président du Conseil d'administration

**Maxime LOUIS**  
Président du Conseil scientifique

**Raymond TAMAS**  
Président du Conseil économique,  
social et culturel

Conseiller de prévention  
Marie-Denise LEMOYNE

## EQUIPE DE MANAGEMENT

**Geoffroy CASIMIR**  
**Wilfrid DÉMONIO**  
**Denis GIROU**  
**Jean LUBIN**  
**Hervé MAGNIN**  
**Sébastien MOLLET**  
**J-Sébastien NICOLAS**  
**Colin NIEL**  
**Daniel SILVESTRE**

## SERVICE COMMUNICATION

**Wilfrid DÉMONIO**  
Chef de service  
Bénédicte BAKER  
Assistante de communication (SCV)  
Colette SERPAGGI  
Assistante de communication (M.A.D.)  
Carole VIRAPIN  
Assistante de communication (+ Dir.)

## SERVICE ACCUEIL, DÉCOUVERTE, ÉCOTOURISME

**Jean-Sébastien NICOLAS**  
Chef de service  
Philippe VAILLINGOM  
Adjoint administratif - spécialisé "marchés publics"

**Eloïde NOËL**  
Responsable accueil / animation  
Alex CHECKMAHOMED  
Responsable équipements et travaux

**Marie-Anise BERVIN**  
Agent d'accueil - Standardiste  
Maxime LE BLANC  
Chef d'équipe  
d'entretien des sentiers  
des milieux naturels

**Suzy CASTAGNE**  
Agent d'accueil "Espace naturel"  
Alain ANDYPAIN  
Chargé d'entretien  
des milieux naturels

**Hélène CHRISTOPHE**  
Agent d'accueil "Espace naturel"  
Harry AZÈDE  
Chargé d'entretien  
des milieux naturels

**Evely FATTORE**  
Agent d'accueil "Côte Sous le Vent"  
Sébastien ÉVUORT  
Chargé d'entretien  
des milieux naturels

**Pierre JUSTINE**  
Agent d'accueil "Espace naturel"  
Abdulraman MAREÇA  
Agent d'accueil "Espace naturel"

## SERVICE BIODIVERSITÉ

**Hervé MAGNIN**  
Chef de service  
Mayse NANOR  
Assistante administrative (+ SM)

**Olivier CARLOTTI**  
Chargé de mission  
"Pédagogie de l'environnement -  
Suivi de la politique pénale"

**Anats GAINETTE**  
Assistante "Projet lamantin" (SCV)

**Alice LEBLOND**  
Chargée de mission  
"Valorisation scientifique" (SCV)

**Boris LEREBOURS**  
Chargé de mission "Biodiversité marine"

**Simone MÈGE**  
Chargée de mission "Milieu marin" (+ SM)

**Marie ROBERT**  
Chargée de mission  
"Eaux continentales"

**Guy VAN LAERE**  
Chargé de mission  
"Écosystèmes forestiers"

## SECTEUR SOUFRIÈRE

**Sébastien MOLLET**  
Chef de secteur  
Nathalie LAMY  
Technicienne "Charte"

**Céline LÉMONON**  
Garde-monitrice  
**Aïne MERLE**  
Garde-monitrice  
**Rodrigue ORLOC**  
Garde-moniteur  
**Fabien SALLES**  
Garde-moniteur  
**Patrice SEGRÉTIER**  
Garde-moniteur

Direction : 0590 80 86 02  
Secrétariat Général : 0590 80 86 05  
Communication : 0590 80 90 90 / 0590 80 86 02  
Service Systèmes d'Information : 0590 80 86 08

## SECTEUR TRAVERSÉE

**Jean LUBIN**  
Chef de secteur  
Éric PIGEAULT  
Adjoint au Chef de secteur  
Technicien "Littoral"

**Gabin BASTARAUD**  
Garde-moniteur  
**Eric BOSLE**  
Garde-moniteur  
**Laurent GAILLARD**  
Garde-moniteur  
**Aurélien LANDELLE**  
Technicien "Charte"  
**Nadia LIAGRE**  
Garde-monitrice  
**Maurice VALY**  
Garde-moniteur

Service Accueil/Découverte, Écotourisme : 0590 80 86 46  
Service Biodiversité : 0590 80 86 39  
Service Développement Durable : 0590 80 90 97

## SECTEUR MARIN

**X..... Y.....**  
Chef de secteur  
Simone MÈGE  
Adjointe au Chef de secteur  
Technicienne "Milieu marin" (BIO.)

**Didier BALTIDE**  
Garde-moniteur  
**Régis GOMÈS**  
Garde-moniteur  
**Xavier KIESER**  
Garde-moniteur  
**Alan LE BOUT**  
Technicien  
"Moyens nautiques"  
**Claude LEFFÈVRE**  
Garde-moniteur

Secteur Marin : 0590 26 10 58  
Secteur Traversée : 0590 26 10 58  
Secteur Soufrière : 0590 99 03 15

## SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Daniel SILVESTRE**  
Chef de service  
Christelle COLOT  
Assistante administrative (+ SM)

**Grazielle BRACMORT**  
Chargée de mission (SCV)  
"Réserve de Biosphère UNESCO"

**Eric GRAUX**  
Chargé de mission  
"Activités agricoles et marines"

**Marie-Denise LEMOYNE**  
Assistante de développement local



Parc national  
de la Guadeloupe

Habitation Beausoleil  
Montéran - BP 93  
97120 SAINT CLAUDE  
Téléphone : 0590 80 86 00  
Télécopie : 0590 80 05 46

Site internet :  
[www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr)  
Courriel : [principe@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:principe@guadeloupe-parcnational.fr)  
[prenom.nom@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:prenom.nom@guadeloupe-parcnational.fr)

**Annexe 3 - Autorisations données par l'établissement public  
du parc national de la Guadeloupe en 2011**

<b>Date</b>	<b>Objet de la demande</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Décision</b>
14/03/11	Relatif à l'organisation d'une manifestation sportive en cœur de parc national	Association Altitudes Tropicales	Autorisation
14/03/11	Relatif à l'organisation d'une manifestation sportive en cœur de parc national	Association Mélange 85	Autorisation
14/03/11	Relatif au survol de la soufrière en hélicoptère	Équipe de l'Observatoire Volcanologique et sismologique de la Guadeloupe	Autorisation
14/03/11	Relatif au survol de la soufrière en hélicoptère	Société Catode	Autorisation
14/04/11	Relatif à l'organisation d'une course de voile traditionnelle dans le cœur marin de Carénage	Association des Lauriers	Autorisation
14/04/11	Relatif au survol de la soufrière en hélicoptère	Société FUGRO GEOID	Autorisation
14/04/11	Relative à une course cycliste dénommée "Les 6 jours du Crédit Agricole"	Comité régional de cyclisme de la Guadeloupe	Autorisation
14/04/11	Relatif à une course cycliste dénommée "Grand Prix Communauté d'agglomération Nord Basse-Terre"	Uni Sport Lamentinois (USL)	Autorisation
14/04/11	Relatif à une course cycliste dénommée "Grand Prix Cycliste International"	ASC Vétiver	Autorisation
14/04/11	Relative à un marathon dénommé "Guadarun 12ème édition"	Association Guadarun	Autorisation
24/05/11	Relative à une course cycliste dénommée "Tour cycliste international de la Guadeloupe, édition 2011"	Comité régional de cyclisme de la Guadeloupe	Autorisation
31/05/11	Relative à une autorisation pour une manifestation publique, dénommée "Parole de résistance / Pawol a rézistens", commémorative des luttes de l'esclavage	Commune de Petit-Bourg	Autorisation
01/09/11	Relative à une course automobile dénommée "course nationale de côte des mamelles édition 2011"	ASAG (Association sportive automobile de la Guadeloupe)	Autorisation
06/01/12	Relative à une course automobile dénommée « course de côte nationale des mamelles édition 2012 »	ASAG (Association sportive automobile de la Guadeloupe)	Autorisation
24/01/11	Relatif à la récolte, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens de champignons	Christian LECHAT et Jacques FOURNIER	Autorisation

14/03/11	Relatif à la capture, et au marquage en cœur du parc de grives à pieds jaunes (Cichlerminia Lherminieri)	C. ERAUD (CNERA), A. LEVESQUE (ONCFS), E. ARNOUX (étudiante)	Autorisation
14/03/11	Relatif à l'installation de différents matériels scientifiques en cœur de parc sur le massif de la soufrière	Institut de Physique du Globe	Autorisation
14/03/11	Relatif aux prélèvements d'archées (Thaumarchae marines) en cœur de parc	O. GROS (UAG)	Autorisation
14/03/11	Relatif à la capture, et au marquage en cœur du parc de grives à pieds jaunes (Cichlerminia Lherminieri)	F. CAVALLO (ONCFS)	Autorisation
14/04/11	Relatif aux prélèvements d'insectes en cœur de parc	J. ETIENNE	Autorisation
14/04/11	Relatif à l'installation d'une nouvelle activité commerciale (scooter des mers) dans le cœur marin de Pigeon	Société « Just for fun -sports nautique »	REFUS
09/06/11	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes	F. SHAFFNER (Thèse)	Autorisation
28/06/11	Relatif à la récolte de bambous en cœur de parc	J-C LOGNOS	Autorisation
28/06/11	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes	S. HUGEL (Université de Strasbourg)	Autorisation
12/07/11	Relatif à la récolte, au transport et à l'emport hors cœur du parc de spécimens de champignons	R. COURTECUISSÉ (Société mycologie de France)	Autorisation
13/07/11	Relatif à la réalisation d'un inventaire faune aquatique sur les rivières Bourceau, Petite Rivière à Goyaves/Moreau et Grande Anse par la mise en place de pêches électriques avec remise à l'eau des espèces en cœur de Parc	M. LABELLE (Asconit Consultants Caraïbes), C. VERGES, E. LEFRANCOIS, P. ARAMINTHE, R. CAPDEVILLE, N. BARGIER	Autorisation
20/07/11	Relatif à la capture en cœur du parc de spécimens d>Anolis marmoratus alliaceus	V. BELS (MNHN), P. LEGRENEUR (Université de Lyon), J. GUERLOTTE (UAG), E. PELLE (MNHN), M-A PLACIDE (CNRS)	Autorisation
29/07/11	Relatif à une autorisation pour une manifestation publique, dénommée "Journée de détente rencontre et d'échange"	Église évangélique de Pointe-Noire	Autorisation
20/09/11	Relatif à l'exploration de la partie supérieure de la rivière Le Galion et de ses affluents	Equipe de l'Observatoire Volcanologique et sismologique de la Guadeloupe	Autorisation

11/10/11	Relatif à la récolte, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de végétaux non protégés	E. FRANCIUS (INRA)	Autorisation
11/10/11	Relatif à l'installation de matériel scientifique en cœur de parc	Institut de Physique du Globe	Autorisation
25/10/11	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes	J. GUSTAVE (Agence Régionale de Santé de Guadeloupe)	Autorisation
07/11/11	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes	B. BORTHURY et B. AIGUILLON	Autorisation
22/11/11	Relatif à la réalisation d'un inventaire faune aquatique sur la rivière Bras David par la mise en place de pêches électriques avec remise à l'eau des espèces en cœur de Parc	D. MONTI (UAG)	Autorisation
30/11/11	Relatif à une nouvelle activité commerciale de visite en bateau moteur du cœur marin du Grand Cul-de-Sac Marin	Société « Blue Lagoon »	Autorisation
15/12/11	Relatif à une nouvelle activité commerciale de dispersion de cendres funéraires dans les cœurs marins du Grand Cul-de-Sac Marin	Société « Cendres Caraïbes »	REFUS
15/12/11	Relatif à une autorisation de prélèvement en cœur de Parc national aux îlets pigeon de spécimens des espèces invasives Pterois volitans et Pterois miles dans le cadre du plan stratégique régional de contrôle de ces populations	F. MAZEAS (DEAL)	Autorisation
15/12/11	Relatif à la capture, au transport et à l'emport hors du cœur du parc de spécimens d'insectes	J. GUSTAVE (Agence Régionale de Santé de Guadeloupe)	Autorisation
16/12/11	Relatif à la capture en cœur du parc de spécimens d>Anolis marmoratus alliaceus	A. BUTON	Autorisation
15/12/11	Relatif aux modalités d'application de la réglementation dans le cœur du Parc national de la Guadeloupe		Autorisation
06/01/12	Relatif à la capture de Ptérois volitans et Ptérois miles dans le Parc national de la Guadeloupe	F. MAZEAS (DEAL)	Autorisation
06/01/12	Relatif à la capture de Ptérois volitans et Ptérois miles dans le Parc national de la Guadeloupe	F. MAZEAS (DEAL)	Autorisation
24/05/11	Relative aux travaux de réhabilitation de bâtiments sur le domaine de la Grivelière	Société « route de Guadeloupe »	Autorisation

22/11/11	Relative à l'autorisation de la société "route de Guadeloupe" et l'entreprise SGTE pour réalisation de travaux de confortement de talus sur la RD 23, route des mamelles au PR7-200, dans le respect des prescriptions	Conseil Régional de la Guadeloupe	Autorisation
----------	--	-----------------------------------	--------------

**Annexe 4 - Avis donnés par l'établissement public  
du parc national de la Guadeloupe en 2011**

<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Résultat</b>
Décembre 2011	Dérogation épandage aérien (Syndicat producteurs de bananes)	Préfet	Avis réservé
Septembre 2011	Schéma départemental des carrières	Préfet	Favorable avec réserves
Juin 2011	Extension carrière de Deshaies	Préfet	Favorable avec réserves
Avril 2011	Renouvellement concession du captage de la clinique des eaux-vives	ONF	Favorable avec réserves
Juillet 2011	Fouilles archéologiques sous marines dans le GCSM	Franck BIGOT	Favorable
Août 2011	Construction d'un ponton à Petite Anse de Bouillante	DEAL	Favorable avec prescriptions
Août 2011	Installation de recyclage (Caribéenne de recyclage)	DEAL	Favorable
Avril 2011	Éclairage des îlets Pigeon	F. Bourgeon	Négatif
Avril 2011	Travaux d'urgence sur le canal Perrin (Région)	DEAL	Favorable avec réserves
Juillet 2011	Test d'immersion de sédiments de curage du PAG	Préfet	Favorable avec réserves
Novembre 2011	Projet de digue de protection centre bourg d'Anse Bertrand	DEAL	Favorable avec réserves
Novembre 2011	Régularisation des travaux d'aménagement du littoral	DEAL	Favorable
Novembre 2011	Projet d'AOT pour 3 mouillages fixes dans le GCSM ( JN. Pepouy)	DM	Favorable avec prescriptions
Fevrier 2011	Programme pluriannuel d'entretien et de réhabilitation des cours d'eau - Région	DEAL	Favorable avec prescriptions

**Annexe 5 – Bilan des infractions relevées  
au sein du parc national de la Guadeloupe en 2011**

NATURE DES INFRACTIONS DE L'ANNÉE	NOMBRE DE CONTRAVENTIONS CONSTATÉES PAR:		NBRE DÉLITS CONSTATÉS PAR		Remontrance, avertissement verbal, ou rappel de la réglementation		Infractions observée sans intervention des agents (distance excessive, danger pour l'agent,...)	PV dressé par agents n'appartenant pas au PN dans le cadre d'opérations interservice associant le PN
	Procès Verbal	PV de Contraventi on Grande Voirie	Rapport de constatio n au Procureur	Avertisse- ments écrits (délégation du rappel à la loi par Procureur)	Procès Verbal	Rapport de constatio n au Procureur		
Réglementation du parc national (introduction de chien, cueillette, travaux dans le parc...)	22		1				220	
Circulation de véhicule à moteur en espace naturel							1	
Protection des espèces (prélèvements d'espèces...)	1				1			
Chasse								4
Pêche en mer					20		200	
Eau				2				